

### Les stagiaires étrangers et les demandes de permis de travail.

Depuis toujours, les professeurs-chercheurs de l'Université de Montréal reçoivent des stagiaires étrangers dans leurs locaux et laboratoires afin de les aider à se former selon les techniques utilisées ici. Nul doute que ces personnes ont un impact positif. Ils apportent avec eux leur vécu, leur culture, leurs façons de faire de la recherche. Leur venue nécessite cependant qu'ils passent par un processus de demande de permis de travail.

Le Canada via Citoyenneté et immigration Canada (CIC) souhaite que les emplois (toutes catégories confondues et incluant les stagiaires) soient offerts en priorité aux canadiens et les étrangers qui demandent un permis de travail doivent faire l'objet d'une étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) et obtenir un certificat d'acceptation du Québec (CAQ).

Plusieurs travailleurs étrangers peuvent bénéficier d'une dispense à obtenir une EIMT et un CAQ. Pour plusieurs stagiaires, cette démarche est somme toute assez facile, en particulier ceux dont le pays est admissible au programme d'Expériences Internationales Canada (EIC) – stage coop international, sous la dispense C-21. Mais pour beaucoup d'autres – par exemple, ceux dont le pays n'y est pas admissible - c'est un parcours du combattant. Il est très difficile, pour eux, de trouver une dispense acceptable.

Soit, ils doivent prouver qu'il y a une entente de réciprocité entre leur Université de l'Université de Montréal (C-20), soit ils doivent démontrer qu'ils sont titulaires d'une bourse (C-44).

En ce qui concerne les ententes de réciprocité on se rend compte qu'il y en a somme toute très peu dont l'ensemble des stagiaires voulant venir à l'Université de Montréal peuvent se prévaloir. Il y a plusieurs ententes qui ne concernent qu'une unité précise de l'Université de Montréal vs son pendant de l'Université étrangère. Le CIC demande en plus que cette réciprocité soit égale ou avantageuse pour les stagiaires canadiens.

Pour les dispenses C-44, le Département de chimie croit que cette dispense s'applique bien aux stagiaires titulaires d'une bourse mais, jusqu'à ce jour, nous manquons d'expérience pertinente permettant d'affirmer qu'un permis de travail sera généralement accordé via cette dispense. Et comme il nous est pratiquement impossible d'obtenir de l'information autrement que via le site Web du CIC, on doit s'en remettre ... au hasard.

Présentement, une personne à la DRH s'occupe plus particulièrement de l'obtention des permis de travail de nos nouveaux professeurs. La FESP gère les stagiaires postdoctoraux et les stagiaires visiteurs de recherche mais ne s'occupe pas de la partie "permis de travail". Une personne à la FAS est responsable de fournir, aux unités sous sa direction, la Clé GC du CIC (pour accès au site web du CIC) mais ne s'occupe normalement pas des problèmes de permis de travail concernant les stagiaires visiteurs de recherche et les stagiaires postdoctoraux. Le Département de chimie a une grande expérience concernant les stagiaires visiteurs de recherche et les stagiaires postdoctoraux mais n'a pas l'autorité de parler au CIC au nom de l'Université de Montréal.

Citoyenneté et immigration Canada travaille pour le bien des travailleurs canadiens et c'est tout en son honneur mais je crois sincèrement qu'il ne saisi pas, à sa juste mesure, la notion de stage universitaire. Il ne réalise pas que, de recevoir ces jeunes stagiaires étrangers en nos murs fait partie intégrante de la mission d'enseignement, d'éducation et de recherche des universités canadiennes.

Je crois que notre Université aurait intérêt à se doter d'une personne qui aurait une grande compréhension des différents emplois offerts aux chercheurs étrangers et emplois qui demandent l'obtention d'un permis de travail. Elle aurait pour mission d'aider les différentes unités dans ce processus complexe de demande de permis de travail. Cette personne devrait avoir l'autorité pour pouvoir communiquer avec le CIC au nom de l'ensemble de l'Université. Elle serait le lien entre l'Université et le CIC. Le lien entre les professeurs-chercheurs et les chercheurs étrangers avec lesquels ils souhaitent collaborer.

Dans le cadre de cette réflexion touchant la transformation institutionnel de notre université, je crois qu'il serait très utile que l'Université se penche sur cette problématique. Quelles sont les personnes que nous voulons accueillir en nos murs (stagiaires, chercheurs invités, nouveaux professeurs, etc.). Que pouvons-nous faire pour aider nos chercheurs à recevoir dans leurs locaux des collaborateurs étrangers pouvant avoir un grand impact sur leur recherche. Que pouvons-nous faire pour faciliter leur venue. Que pouvons-nous faire pour faciliter la communication entre l'Université et le CIC.

J'espère que ces quelques lignes alimenteront positivement votre réflexion.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*France Desfossés*

Technicienne en coordination du travail de bureau  
Secrétaire du Directeur André Charette  
Département de chimie

Université de Montréal  
Pavillon Roger-Gaudry, Local D-600, F.A.S. / Chimie  
2900, bd Édouard-Montpetit  
Montréal QC H3T 1J4  
Tél. : 514-343-6730  
FAX : 514-343-7586

---

Ci-joint le document que le Département de chimie fournit aux personnes demandant la dispense C-44 et qui ne sont pas stagiaires postdoctoraux.

Lien vers le site du CIC pour la liste des dispenses :

<http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/outils/temp/travail/avis/codes.asp>

Programme de stagiaires visiteurs de recherche – boursiers  
Département de chimie de l'Université de Montréal.

***Demande d'exemption d'EIMT (études d'impact sur le marché du travail)***

- Les stagiaires visiteurs de recherche – boursiers du Département de chimie de l'Université de Montréal sont sélectionnés en fonction de l'excellence de leur dossier académique et font du travail de recherche en tant qu'assistant de recherche au niveau post-secondaire (CNP-4012).
- À ce titre, ces stagiaires s'impliquent pleinement dans le projet de recherche qui leur a été confié et leur travail a un grand impact dans ce projet.
- Les stagiaires sont les titulaires directs de la bourse offerte.
- Le Département de chimie demande au CIC que les stagiaires visiteurs de recherche, titulaire d'une bourse de leur superviseur ou d'un organisme externe, soient considérés admissibles à la demande d'exemption d'EIMT, selon la catégorie R205(c) (ii), code de dispense C44 à titre de stagiaire récipiendaire d'une bourse de recherche.

***Critères d'admissibilité des candidats à un stage visiteur de recherche***

- Les candidats doivent être de niveau post-secondaire et venir d'une université étrangère (hors-canada). Ils doivent remplir les conditions d'admission propres au stage auquel ils postulent.
- Ils doivent demeurer inscrits au programme universitaire de leur université d'origine et avoir complété au moins une année d'études.
- Les candidats doivent minimalement avoir une moyenne générale équivalente à B (3.0/4.3).

***Expérience sur le marché du travail***

L'objectif du programme de stagiaire visiteur de recherche – boursiers du Département de chimie de l'Université de Montréal, est de fournir aux étudiants internationaux de premier cycle ou des cycles supérieurs des opportunités professionnelles et académiques uniques dans leur domaine d'études et de bonifier la recherche à l'Université de Montréal. L'objectif principal de ce stage pour les étudiants stagiaires est de leur permettre d'exercer les fonctions d'assistant de recherche pour un projet donné.

En ce qui concerne les étudiants de premier cycle, veuillez prendre en considération qu'ils ne peuvent généralement pas avoir les documents suivants en raison de leur expérience de travail limitée.

- Lettre de l'employeur actuel
- Lettre de référence
- Dossier d'emploi

Pour toute information concernant le programme de stagiaire visiteur de recherche – boursiers du Département de chimie de l'Université de Montréal veuillez contacter madame France Desfossés, [france.desfosses@umontreal.ca](mailto:france.desfosses@umontreal.ca), téléphone : 514-343-6730

Visiting Research Internship – Fellows  
Department of Chemistry of the University of Montreal

***International Mobility Program – LMIA exemption***

- Research Visiting Fellows of the Department of Chemistry of the Université de Montréal are selected based on their excellent academic record and carry out the research work as a research assistant at the post-secondary level (NOC -4012).
- As such, these trainees are fully involved in the research project they are working on and their work has a big impact on the outcome of the project.
- Trainees are direct holders of the scholarship.
- The Department of Chemistry request that research visitors trainees, holding a scholarship from their supervisor in Canada or an external agency, are considered eligible for the LMIA exemption, by category R205 (c) (ii) code C44 as a Research Award Recipient.

***Eligibility criteria for candidates participating to a visiting research internship***

- Applicants should be enrolled at post-secondary institution in a foreign university (outside Canada). They should meet the specific admission requirements to the internship they are applying for.
- They should have completed at least one year of study.
- Applicants must minimally have a GPA equivalent to B (3.0 / 4.3).

***Employment experience***

The purpose of Visiting Research Internship program - fellows of the Chemistry Department of the University of Montreal, is to provide international students with undergraduate or graduate unique academic and professional opportunities in their field of study and improve research at the University of Montreal. The main objective of this appointment for the student trainees is to allow them to carry out the duty of research assistant for a specific project.

Regarding undergraduate students, please take into consideration that they may not usually have the following documents because of their limited work experience.

- Letter from current employer
- Employment reference letter
- Employment records

For information regarding the Visiting Research Internship program - fellows of the Chemistry Department of the University of Montreal please contact Ms. France Desfossés [france.desfosses@umontreal.ca](mailto:france.desfosses@umontreal.ca),  
Phone: 514-343-6730